

14

14

14

## LE BULLETIN DE LA FERME

## Tribune Libre.

## L'élevage du chat sauvage

Au "Bulletin de la Ferme"  
Québec,

J'ai lu avec étonnement le premier article de M. R. Bernadet, paru dans votre édition du 14 février courant sur l'élevage des animaux à fourrure.

Après avoir fait l'éloge des renards de toutes sortes, du vison, de la martre, du pécanc et du rat musqué, il décourage de suite ceux qui seraient tentés d'entreprendre l'élevage du chat sauvage; et il promet un article spécial pour y apporter plus de détails et de précision, je le suppose du moins.

M. Bernadet ne s'accorde pas, sur ce point, avec un grand nombre de revues et de journaux, et un plus grand nombre d'éleveurs encore, car les revues et les journaux, pourtant peu intéressés dans cet élevage, l'encouragent de toutes façons et je n'ai pas encore rencontré un éleveur qui ne soit très enthousiaste de son entreprise.

Ce témoignage unanime vaut certes la peine d'être considéré et est une preuve prima facie de son importance.

Si les peaux augmentent de prix et si on lui trouve une nourriture presque gratuite, l'élevage deviendra payant, dit-il. Dans ces conditions, toute discussion devient impossible, mais c'est pousser l'exigence un peu loin.

Cette affirmation équivaut à ceci: Quand on vendra cher tout ce qui coûte rien, tout le monde fera de l'argent.

Si M. Bernadet eut écrit que l'élevage du chat sauvage était moins payant que celui du renard noir argente, du vison ou du pécanc, son opinion m'eût fait réfléchir.

Mais quand il affirme que l'élevage du chat sauvage n'est pas à recommander, il se trompe.

Loin de moi l'idée de déprécier l'élevage des animaux que je viens de mentionner. Je suis d'avis, au contraire, que toute personne ayant les moyens devrait entreprendre ces élevages.

Cette industrie est à encourager; et les éleveurs sauront gré, certainement, au gouvernement, de l'établissement d'une ferme modèle de démonstration pour les animaux à fourrure.

Mais il ne faut pas songer qu'aux gens riches.

Dans la province de Québec, pour ne me confiner qu'ici, la classe agricole est plutôt pauvre. L'orgueil seul nous empêche de le dire trop haut, mais c'est un fait.

Il est alors difficile de conseiller aux cultivateurs de se livrer à un élevage qui lui coûterait \$2500 à \$3000 pour partir un ranch d'élevage convenable.

Personne, parmi les cultivateurs, n'osera faire le risque, et combien le pourraient?

Le chat sauvage est un gros mangeur, dit M. Bernadet. Sait-il que la ration du chat sauvage adulte est de 5 onces par jour?

Mon expérience me permet d'affirmer qu'un chat sauvage ne coûte pas plus qu'un centin par jour.

Le renard ne coûte pas moins cher, au contraire, et le vison non plus quand on sait que sa ration est fixée à 4 onces par jour.

Un éleveur de chats sauvages me disait récemment qu'avec un trio (2 femelles et un mâle) payé \$85, il avait eu 11 petits le printemps dernier, dont 5 couples.

Il vendit ces 5 couples \$30 le couple à 3 mois, faisant ainsi \$150 de revenu brut.

Son installation lui avait coûté \$25. Il a donc, en une seule année, remboursé toutes ses dépenses, plus \$40 de profit, et ses vieux chats lui sont restés plus un.

Un prêtre m'écrivait cet hiver en me disant qu'il était très satisfait de l'élevage des chats sauvages; qu'avec 6 trios (12 femelles et 6 mâles) il avait mis de côté \$1200 en 1928. Une personne habituée aux millions dédaignerait ces chiffres, mais les mortels ordinaires s'en contenteraient volontiers.

6 trios rapportent \$1200 en un an, et ce n'est pas payant?

M. Bernadet, dans son étude, ne vise que le luxe, c'est évident, mais ne vaudrait-il pas mieux diriger nos gens vers les choses plus pratiques?

Le chat sauvage sera toujours pratique, à cause de sa résistance, de son prix relativement modique.

Les hommes comme les femmes peuvent le porter. Il est confortable et durable, sans compter que la mode ne le dédaigne pas.

Autre qualité: il ne s'imité pas. Il aura donc toujours un marché assuré.

Je conseille donc l'élevage de tous les animaux à fourrure: aux riches l'élevage

## VOLUME XVII, PAGE 223

du renard, du vison, de la martre et du pécanc, aux gens ordinaires celui du chat sauvage, et du rat musqué si le terrain s'y prête.

M. Bernadet me dira peut-être que les chiffres que je donne se rapportent plutôt aux ventes faites pour l'élevage qu'à la valeur intrinsèque des peaux, mais quand il affirme que les renards se vendent de \$600 à \$800 et même plus le couple, et les visons à \$250 le couple, parle-t-il d'autre chose?

En un mot, je prétends que l'élevage du chat sauvage se prête mieux aux moyens de la plupart de nos gens que celui des autres animaux à fourrure dont il est question ci-dessus.

Dans un autre article, si j'y suis invité, je donnerai d'autres précisions.

Vous remerciant de votre amabilité

pour la publication, dans votre intéressant journal, de ces quelques considérations, je vous prie de me croire,

Votre obéissant,  
J. Desrosiers.

St-Guillaume 23 février 1929.

N. de la R.—L'élevage des animaux à fourrure prend tous les jours de plus en plus d'importance dans notre province. L'opinion d'experts comme M. Bernadet et M. Desrosiers est de nature à éclairer ceux qui ont l'intention de s'y livrer. Aussi ouvrons-nous avec plaisir nos colonnes pour la discussion d'un sujet aussi intéressant. Nous continuons cependant de croire que ce serait commettre une grande erreur que de négliger l'agriculture pour l'élevage des animaux à fourrure.

14 MARS 1929

## BRUITS DANS LA TÊTE?

## Traitement de 4 Jours GRATIS



Ne craignez pas la surdité et ne souffrez plus de bruits dans la tête sans avoir auparavant essayé la Méthode Sproule. Elle jouit de 44 années de succès dans le traitement des oreilles. Constatez chez vous, ses nombreux avantages. Écrivez en anglais ou en français pour recevoir un traitement gratis de 4 jours.

AURICULISTE SPROULE  
526, Cornhill Building, Boston.

Lisez le Bulletin de la Ferme

# COMMISSION des LIQUEURS de QUEBEC

Bilan au 30 Avril, 1928

## ACTIF

Actif courant:	
Somme en caisse et en banque.....	\$3,569,158.13
Comptes recevables.....	109,729.59
Inventaires des liqueurs moins réserve.....	1,316,178.19
Inventaires des fournitures et des matériaux.....	369,332.49 \$5,364,398.40
Actif fixe:	
Armebllement et garnitures, installation et outillage, et automobiles, moins dépréciation.....	1.00
Débits différés:.....	28,584.26
	\$5,392,983.66

## PASSIF

Passif courant:	
Comptes payables et frais accumulés	\$ 409,314.86
Crédits différés:	
Revenu provenant des permis pour l'année 1928-29.....	721,732.50
Fonds de réserve:	
Capital d'exploitation.....	\$2,000,000.00
Assurance.....	400,000.00
	2,400,000.00
Surplus:	
Balance au 30 avril 1927.....	752,247.72
Plus:	
Solde du compte des revenus et dépenses de cette année.....	7,609,688.58
	8,361,936.30
Moins:	
Versements au Trésorier Provincial	6,500,000.00 1,861,936.30
	\$5,392,983.66

L.-B. CORDEAU, Président.  
J. M. DEVER, Chef de comptabilité.

Montréal, le 17 juillet 1928.

Nous avons vérifié les livres et les comptes de la Commission des Liqueurs de Québec pour l'exercice financier se terminant le 30 avril 1928 et nous certifions avoir obtenu toutes les explications et tous les renseignements demandés et que — d'après nous — le bilan ci-dessus est rédigé de manière à représenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires de la Commission, tel que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements qui nous ont été fournis et conformément aux écritures passées par la Commission.

(Signé) RIDDELL, STEAD, GRAHAM, & HUTCHISON, C.A.

Vérificateurs.

4 MARS 1929



pet de sucre  
ce printemps,  
s d'acier pour  
otre acheteur  
  
LTD.  
BY, P. QUE.

ÉRISÉE

X  
  
ITED  
C. P. R.

S-TUDOR  
NOUVEAU  
MODÈLE  
1929  
  
et Enfants

incourir. Une  
aque enveloppe  
s dans la même

DEPENSER  
CONCOURS.  
in sou et votre  
en rien.

HETER  
organisé dans le  
public Cana-  
fums importés.  
condition simple  
ez pas une cent

CADEAUX  
ssi aux concur-  
la condition re-  
magnifiques pri-  
tites, Bracelets,  
Sets à toilette,

JOUR'D'HUI.

Reg'd